

## AIDE-MÉMOIRE

Résumé des lignes directrices – Immunisation virus respiratoire syncytial (VRS)  
Mis à jour le 19 septembre 2025

### Clientèles visées par la gratuité

Clientèles éligibles au Nirsévimab pour la saison VRS 2025-2026	
Nouveaux-nés	Nés à partir du 30 septembre 2025 et jusqu'à la fin de la saison du VRS.
Nourrissons	Nés à partir du 1 <sup>er</sup> avril 2025, vivant leur première saison du VRS.
Bébés âgés de moins de 19 mois au 30 septembre 2025 présentant une condition de vulnérabilité	<p>Nés à partir du 1<sup>er</sup> mars 2024 et vivant avec une condition de santé ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dysplasie bronchopulmonaire;</li> <li>• Maladie pulmonaire chronique;</li> <li>• Cardiopathie congénitale ou cardiomyopathie significative sur le plan hémodynamique;</li> <li>• Hypertension artérielle pulmonaire modérée ou grave;</li> <li>• Syndrome de Down;</li> <li>• Fibrose kystique;</li> <li>• Entrave importante à l'évacuation des sécrétions des voies aériennes, en raison d'un trouble neuromusculaire ou d'une anomalie congénitale des voies aériennes supérieures;</li> <li>• Greffe de moelle osseuse, de cellules souches ou d'organes solides.</li> </ul> <p>Ces bébés ont accès au Nirsévimab pour leur deuxième saison du VRS, même s'ils l'ont reçu durant la campagne 2024-2025. Le Nirsévimab peut être administré ad &lt; 24 mois.</p>
Bébés âgés de 6 ou 7 mois au 30 septembre 2025	<p>Nés entre le 1<sup>er</sup> février 2025 et le 31 mars 2025 et n'ayant jamais reçu de Nirsévimab et répondant à ces critères :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nés à moins de 37 semaines de grossesse;</li> <li>• Résidant dans les communautés éloignées et isolées.</li> </ul>

### Administration du produit (à conserver entre 2 et 8 °C en tout temps)

Produit immunisant	Âge	Poids	Format	Posologie/voie administration
Nirsévimab (Beyfortus)	< 8 mois	Moins de 5 kg	50 mg / 0,5 ml	0,5 / IM / Vaste externe
		5 kg et plus	100 mg / ml	1 ml / IM / Vaste externe
	8 mois et plus	Peu importe le poids <sup>1</sup>	100 mg / ml	2 injections de 1 ml administrées simultanément / IM / sites différents 12 mois et plus : deltoïde

<sup>1</sup>À la demande d'un médecin traitant, une seule dose de 100 mg (1,0 ml) pourra être administrée à un enfant dont le poids corporel est ≤ 10 kg.



- Utiliser une aiguille assez longue pour pénétrer dans le muscle.
- Tendre la peau entre l'index et le pouce.
- Enfoncer l'aiguille d'un mouvement sûr et rapide.
- Ne pas aspirer.
- Injecter rapidement le produit.

Âge	Calibre/longueur
Moins d'un mois	25 G 5/8 po
1 à 12 mois	25 G 1 po
12 mois et plus	22 à 25 G 1 po

1. Remettre feuillet d'information du PIQ.
2. Compléter AS-624 et carnet vaccinal.
3. Surveillance 15 minutes postadministration (si réaction anaphylactique, aviser le médecin/administrer adrénaline 1 : 1000 0,1 mg/kg)
4. UME :
  - Transmettre AS-624 pour saisie SI-PMI;
  - Compléter formulaire de Continuité de soins - Suivi postnatal et transmettre au CLSC.
5. Déclarer toute réaction inhabituelle ou grave à la Direction de santé publique (418 389-1510 : Formulaire des manifestations cliniques inhabituelles (AH-728)).

**En cas de divergence, veuillez noter que le Protocole d'immunisation du Québec (PIQ) prévaut sur cet outil.**

